

### Les intérêts d'une adhésion au Consortium :

- Participer aux opérations de lobbying en faveur de la voie d'eau en général et plus particulièrement de la liaison Rhin Supérieur/Méditerranée
- Contribuer à la promotion politique de la section Pagny-Mulhouse du projet « Saône-Rhin, Saône-Moselle », et à la valorisation de l'intermodalité « fluvial/ferroviaire » sur l'axe Rhin Supérieur-Rhône-Méditerranée
- Bénéficier d'un forum d'échanges et de débat
- Être informé de l'évolution des grandes infrastructures de transport en France et en Europe et des innovations en matière de logistique fluviale

### Le Consortium International des Voies Navigables et Multimodales

**Objectif : pour un aménagement durable de l'axe Rhin Supérieur/Méditerranée**



- Statut :** Association de Droit Local d'Alsace-Moselle
- Membres :** Collectivités territoriales, établissements consulaires, ports, associations, entreprises, personnes qualifiées
- Siège :** CCI Alsace Eurométropole, Délégation du Sud Alsace et de Mulhouse

### Missions (objet social de l'association) :

L'Association a pour objet de contribuer à la nécessaire transition écologique par la promotion du développement des activités et du réseau des voies navigables et multimodales autour d'un axe principal transeuropéen reliant le Rhin Supérieur et le Rhône

La réalisation de cet objet passe par l'accomplissement des actions d'intérêt général suivantes :

#### 1. ACTIVITÉS FLUVIALES

- Promouvoir le développement des activités liées aux transports et au tourisme sur les voies navigables
- Militer en faveur de l'entretien, de la maintenance et de la bonne gestion du réseau fluvial en vue d'assurer la continuité et le développement de la navigation, ainsi que sa qualité écologique et environnementale
- Participer à des actions sociales ou éducatives en faveur de la profession de la batellerie
- Contribuer à la diffusion d'une culture fluviale au sein du grand public, chez les professionnels et tous les décideurs, s'appuyant sur une information documentée et des actions de sensibilisation et de communication adaptées

#### 2. DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

- Œuvrer en faveur de la réalisation de voies navigables performantes, avec en priorité la connexion des bassins du nord et du sud par une liaison fluviale moderne entre le Rhin Supérieur et Saône-Rhône
- Agir en faveur du renforcement de la prise en compte de la nécessaire dimension européenne de ces projets

#### 3. MULTIMODALITÉ

- Valoriser l'atout que représente pour le transport fluvial l'intermodalité, dans la perspective d'une intégration optimisée des voies navigables au sein des réseaux européens plurimodaux de transport et des plates-formes logistiques
- Tout en confirmant la priorité fluviale de l'association, affirmer plus explicitement sa vocation multimodale, visant notamment la consolidation, pour le fret massifié, du corridor d'échanges reliant le Rhin Supérieur à la Méditerranée. L'association a également décidé de contribuer à la recherche de toute solution de transport destinée à réduire l'empreinte écologique
- Agir dans cette perspective en faveur de l'aménagement également ferroviaire à vocation fret du corridor transeuropéen reliant le Rhin Supérieur au Rhône, maillon commun à l'interconnexion Mer du Nord-Méditerranée et Océan Atlantique- Bassin Rhénan
- Contribuer à l'amélioration et à la création de liaisons entre les ports intérieurs, les ports maritimes et les plates-formes logistiques des États concernés



Contact

**Consortium International des Voies Navigables et Multimodales**  
 Objectif : pour un aménagement durable de l'axe Rhin Supérieur/Méditerranée  
 8 rue du 17 Novembre 68100 Mulhouse  
 Tél. : (+33)3 89 66 71 56  
 E-mail : [contact@consortium-rhin-rhone.eu](mailto:contact@consortium-rhin-rhone.eu)  
 Site internet : [www.consortium-rhin-rhone.eu](http://www.consortium-rhin-rhone.eu)

[f @ConsortiumRhinRhône](https://www.facebook.com/ConsortiumRhinRhône) [www.linkedin.com/company/consortium-rhin-rhone](https://www.linkedin.com/company/consortium-rhin-rhone)

## Préambule des statuts

L'urgence climatique fait de la transition énergétique un impératif majeur.

Cet objectif implique de réduire fortement l'empreinte environnementale des transports, ce qui passe par la promotion des trafics de fret massifiés, dont l'un des modes les plus vertueux est sans conteste le fluvial, sans mésestimer pour autant le ferroviaire. Or les pouvoirs publics ont encore trop tendance à raisonner prioritairement en termes de transports urbains et de mobilité des personnes.

Parce que la dimension logistique des transports est déterminante pour la compétitivité de l'économie, et parce que l'attractivité industrielle des territoires dépend largement de leur performance en matière d'énergie et de transport, il s'avère donc essentiel de militer pour une meilleure valorisation du mode fluvial dans la politique des transports.

Les ports fluviaux, dont le développement de l'activité implique qu'ils soient alimentés par le fleuve et le rail, ont dans cette optique un rôle essentiel de relais à jouer en vue de l'amélioration environnementale de la chaîne logistique multimodale des transports.

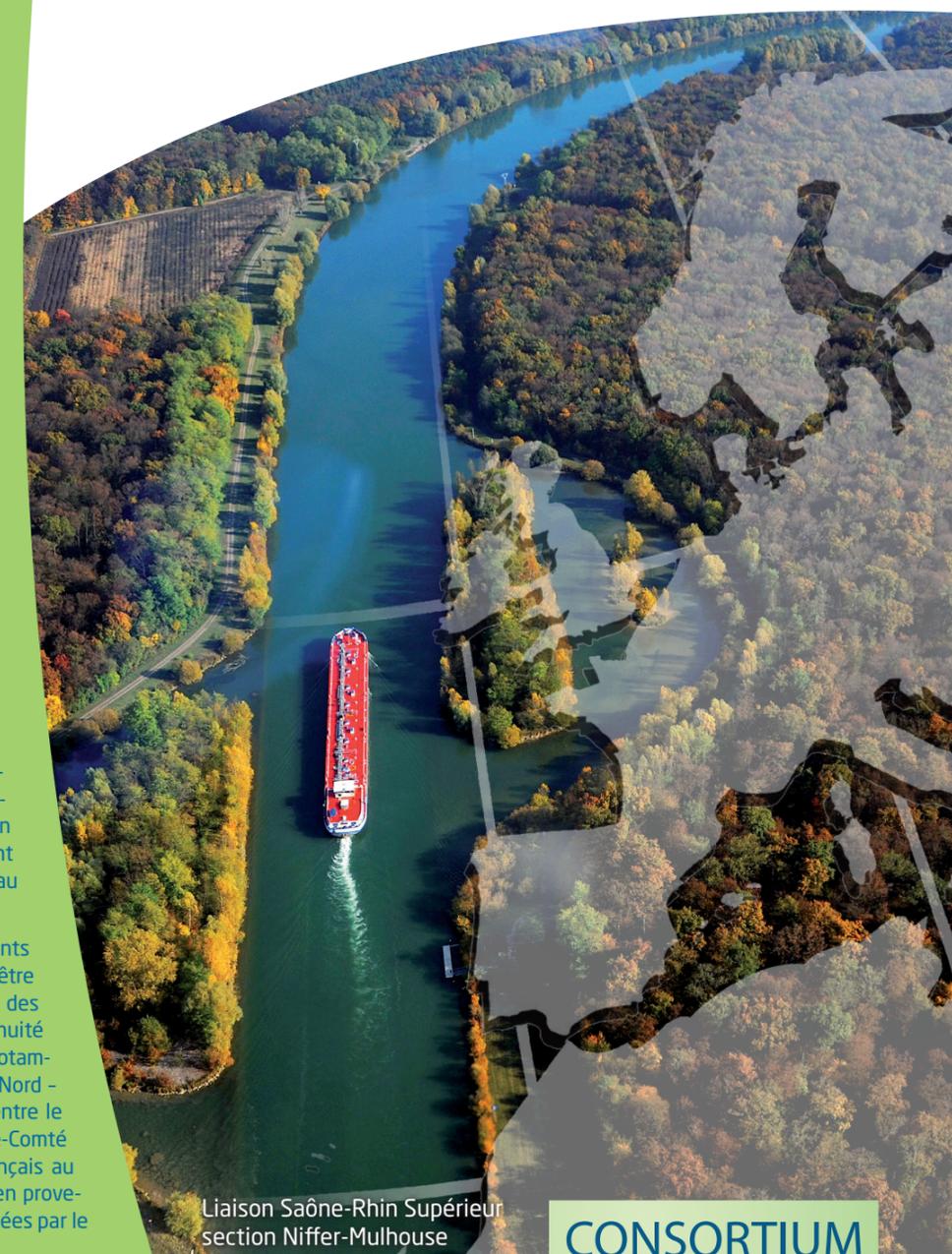
Cette synergie du fluvial et du ferroviaire, que génère l'activité portuaire, constitue l'un des leviers de progression de l'environnement économique de la filière fluviale - outre sa modernisation, l'entretien et la rénovation de son réseau - justifiant que l'on poursuive la réalisation du réseau fluvial prioritaire.

Les infrastructures et les investissements nécessaires à ce réseau ne peuvent être appréhendés qu'à l'échelle européenne des corridors, dont ils permettront la continuité ainsi que l'interconnexion des bassins, notamment les corridors Atlantique et Mer du Nord - Méditerranée. Dans ce cadre, la liaison entre le Rhin et la Saône par l'Alsace et la Franche-Comté a pour avantage de hisser les ports français au rang d'infrastructures de transit du fret en provenance ou à destination des régions mouillées par le Rhin Supérieur.

Notre association a pour vocation de militer en faveur de toutes les actions propices au développement du transport fluvial, et complémentairement du fret ferroviaire, sur cet axe Rhin Supérieur-Rhône, dont on peut escompter qu'ils contribuent à la réalisation, à l'échelle européenne, de l'impératif de la transition écologique que nos concitoyens appellent légitimement de leurs vœux.

# OBJECTIF

**pour un aménagement durable de l'axe Rhin Supérieur Méditerranée**



Liaison Saône-Rhin Supérieur section Niffer-Mulhouse

**CONSORTIUM INTERNATIONAL DES VOIES NAVIGABLES ET MULTIMODALES**

Optimiser l'interconnexion multimodale fluviale et ferroviaire des bassins du Rhône et du Rhin par le biais d'une voie navigable à gabarit européen entre le Rhin Supérieur et la Méditerranée, maillon manquant du réseau fluvial européen et d'une liaison de fret ferroviaire entre Rhin Supérieur et Rhône.

Dans ce contexte, le Consortium milite tout particulièrement en faveur de la réalisation du maillon Pagny/Saône - Mulhouse du projet, en valorisant l'intermodalité « fluvial/ferroviaire » sur l'axe Rhin-Rhône-Méditerranée.

## LE MAILLON MANQUANT DU RÉSEAU EUROPÉEN



Port de Mulhouse-Ottmarsheim



Port de Colmar



Écluse à grand gabarit de Niffer



Port de Strasbourg



Tourisme fluvial sur le Rhône



Port de Huningue (vrac)



Roll on/roll off sur le Rhin (Allemagne)



Transport de conteneurs



Transport de colis lourds

LES GRANDS ENJEUX DE LA LIAISON  
MULTIMODALE (FLUVIALE ET FERROVIAIRE)  
ENTRE LA SAÔNE ET LE RHIN SUPÉRIEUR

### Optimiser l'offre de transport sur l'axe Rhin-Rhône-Méditerranée

- Mise en place d'une offre de transport trimodale (eau, rail, route) autorisant au sein de la chaîne logistique des alternatives et des combinaisons
- Stimulation de la concurrence grâce à des prestations logistiques au meilleur rapport qualité-prix
- Atout pour les entreprises et la filière logistique
- Désenclavement de l'ensemble des ports du Rhin Supérieur en Allemagne, France et Suisse
- Desserte fluviale des ports de Marseille/Fos et de Sète
- Ouverture réciproque des ports de Rhône/Saône sur ceux de l'Europe Rhénane et de l'Europe centrale
- Valorisation touristique des territoires

### Offrir une solution crédible et durable au report modal des flux de marchandises sur l'axe Rhin-Rhône-Méditerranée

- Réponse écologique à la saturation des axes routiers et à l'insuffisance des infrastructures ferroviaires
- Valorisation du développement durable : réduction de la pollution atmosphérique, de la consommation énergétique, des gaz à effet de serre, des nuisances sonores, sécurisation des transports etc...

### Développer l'activité économique et l'emploi

- Développement de l'activité et maillage des ports de l'axe Rhin-Rhône
- Création de nouveaux sites d'implantations (logistiques et portuaires) et d'emplois durables
- Maintien et création d'emplois dans les régions concernées
- Renforcement de l'attractivité des territoires pour l'implantation d'entreprises
- Dynamisation de l'économie des régions desservies par le projet